

INFORMATION
INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025
JOUDREVILLE

GROUPE SCOLAIRE JOUDREVILLE

Les enfants concernés sont :

- Uniquement les enfants qui entrent en 1^{ère} année de maternelle,
- Les nouveaux élèves.

Etape n°1 : PRÉ-INSCRIPTION EN MAIRIE

du LUNDI 27 MAI 2024 au VENDREDI 31 MAI 2024
de 8h30 à 12h00
sauf MERCREDI de 13h30 à 17h00

Pour accomplir cette démarche il est indispensable de se munir :

- . Livret de famille,
- . Carnet de santé,
- . Justificatif de domicile,
- . Une ordonnance du juge pour la garde de l'enfant (en cas de divorce),
- . Certificat de radiation (si l'enfant était déjà scolarisé dans une autre école)

Vous pouvez également déposer vos dossier

Par mail à : mairie.joudreville@wanadoo.fr

UN CERTIFICAT DE PRÉ-INSCRIPTION VOUS SERA DELIVRÉ

Pour les personnes concernées par les dérogations scolaires,
Il vous est rappelé qu'elles doivent être renouvelées
pour chaque année scolaire.

Etape n°2 : INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Le certificat de pré-inscription remis par la mairie devra être déposé à la Directrice du groupe scolaire de Joudreville (côté primaire) :

Lundi 3 juin 2024 : 8h30 à 17h30
Mardi 4 juin 2024 : 11h30 à 13h30
Jeudi 6, vendredi 7 juin 2024:
11h30 à 13h30 – 16h30 à 17h00

Le Maire,
Jean-Marc LEON